

# PROJET DE TERMINAL METHANIER DU VERDON

## ETUDE PREALABLE SUR LE PAYSAGE

### SYNTHESE DOCUMENT PROVISOIRE

## SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	PAGE 3
2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL .....	PAGE 3
3. ANALYSE PRELIMINAIRE DES IMPACTS DU PROJET .....	PAGE 6
3.1. LES SOURCES D'IMPACT .....	PAGE 6
3.2. LIEUX D'OBSERVATION STRATEGIQUES .....	PAGE 7
3.3. IMPACT VISUEL DEPUIS LA ROUTE RD1215 PRES DU HAMEAU « LES HUTTES » .....	PAGE 9
3.4. IMPACT VISUEL DEPUIS LE VILLAGE DU VERDON – LIMITE SUD .....	PAGE 10
3.5. IMPACT VISUEL DEPUIS PORT MEDOC .....	PAGE 11
3.6. IMPACT VISUEL DEPUIS LE DEBARCADERE DE ROYAN.....	PAGE 12
4. MESURES D'ATTENUATION CONSIDERES .....	PAGE 13
4.1. PHASE DE TRAVAUX .....	PAGE 13
4.2. PHASE D'EXPLOITATION .....	PAGE 14

## 1. INTRODUCTION

Ce document a été préparé dans le but de présenter au public les résultats des études conduites à ce jour concernant les impacts potentiels du projet de construction d'un terminal méthanier au Verdon sur le paysage.

Ce document est une synthèse des résultats des études préliminaires. Elles ont pour objet l'étude des impacts potentiels du projet sur le paysage et les mesures d'atténuation associées.

## 2. ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL

L'état initial consiste à analyser l'environnement selon ses composantes physiques, naturelles, paysagères et humaines, afin d'évaluer sa sensibilité vis-à-vis du projet. Il a été réalisé par un bureau d'études néerlandais.

### • Le paysage

Les unités paysagères composant le territoire de la Gironde et plus particulièrement du Médoc sont marquées par l'histoire de l'estuaire et la conquête de la nature par l'homme. En effet jusqu'au début du XXe siècle, l'estuaire avait pour fonction première d'être une importante voie commerçante. L'activité et les développements des territoires bordant la Gironde sont donc largement liés au commerce de l'étain, du sel, du vin et du cognac.

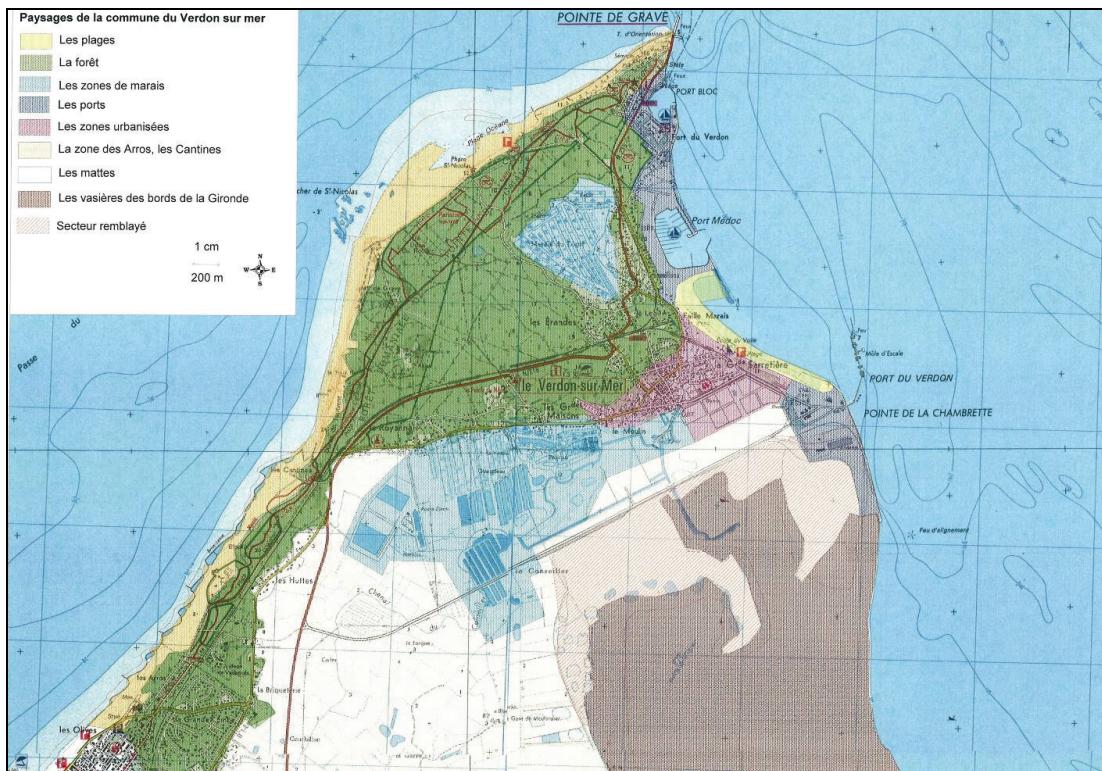
Du besoin de développer l'activité économique sont nés des projets de grande envergure visant à modeler les paysages. Ainsi dès le XVIIe siècle des travaux d'assèchement des marais s'engagent aux environs de Talais. Des canaux, fossés, chenaux de drainage sont creusés, une digue est élevée permettant au territoire viticole de s'étendre.

Au XXe siècle, la recherche de l'amélioration des vins conduit à étendre la culture des vignes sur les graves en rive gauche, plus drainantes et plus favorables à la concentration des arômes que les marais.

L'estuaire a également vécu un siècle d'activités ostréicoles, avec l'apparition de l'huître portugaise comme en témoigne la présence de vastes parcs à huîtres s'étendant en bordure de Gironde, du Verdon-sur-Mer à Talais. En déclin du fait de la pollution (au cadmium notamment), les activités liées à l'eau se tournent alors vers l'aquaculture, pour les gambas principalement, dans les anciens bassins de salines du Bas-Médoc. Des études ont permis de mettre en évidence que ces espèces de crustacés pouvaient être élevées et consommées malgré la pollution effective.

Ainsi sur le territoire médocain situé autour du Verdon-sur-Mer, les marques de l'anthropisation (effet de l'homme sur les milieux naturels) se mêlent à des milieux naturels bien préservés. Les unités de paysage résultent directement des caractéristiques physiques des sols, du relief, de la gestion de l'eau et de la protection contre les crues.

En ce qui concerne la commune du Verdon-sur-Mer, le territoire communal peut être divisé en 8 unités paysagères homogènes auxquelles s'ajoute la zone de remblai comme indiquée dans la figure ci-dessous :



## **Unités paysagères identifiées sur la commune du Verdon-sur-Mer**

- La plage estuarienne

La plage de la Chambrette est l'unique plage estuarienne située en rive gauche.

### • La forêt

La forêt domaniale de la pointe de Grave, propriété de l'Etat, gérée par l'ONF domine le paysage du Verdon. Elle s'étend sur environ 196 ha de la pointe de Grave jusqu'à Soulac. La présence de pins et de chênesverts lui vaut d'être classé en zone Natura 2000 (Les sites Natura 2000 forment un réseau écologique européen, qui a pour but de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales).

- Les zones de marais

**Les marais du Logit et du Conseiller** représentent les anciens marais salants les plus emblématiques de la rive gauche de l'estuaire de la Gironde. Le marais du Logit est caractérisé par un réseau hydraulique dense, la présence de bassins, de prairies et une lisière forestière d'arbres feuillus. Le marais du Conseiller présente une végétation remarquable ainsi que de nombreux canaux et bassins en eau.

- **Les ports**

Le Verdon-sur-Mer accueille 4 ports à l'utilisation bien distincte :

Le vieux port ostréicole, situé à l'intérieur des terres ; il est relié à la Gironde par le Chenal du Logit. Aujourd'hui ce site n'est plus en activité;

Le port de commerce (Port Autonome de Bordeaux) ; il marque le paysage local par la présence de grues qu'il est possible d'apercevoir de Royan, ville située en rive droite de l'estuaire, face à la commune du Verdon;

Port Bloc, port d'Etat qui accueille bateaux de plaisance et bacs assurant la traversée entre la Pointe de Grave et Royan;

Port Médoc, aménagement récent sur la commune ; il s'agit d'un port de plaisance d'une capacité de 800 anneaux et pouvant être agrandi jusqu'à 1200.

- **La zone des Arros, les Cantines**

Littoral océanique bordant la façade ouest de la commune, cette zone est caractérisée par ses défenses contre la mer, dunes et lisière forestière dont une partie a été plantée dans les années 1810.

- **Les mattes**

Il s'agit d'une vaste zone de marais aux prairies larges constituées essentiellement de haies fines et de faible hauteur. Certaines de ces parcelles sont drainées par des chenaux, canaux ou fossés pour la culture, d'autres servent de prairies ou de pâturage. Ce système de drainage associé à la présence de digues édifiées le long de l'estuaire permet un maintien durable de la zone. Actuellement les mattes sont revalorisées par le développement de l'aquaculture comme en témoigne la place récente prise par la production de crevettes.

- **Les vasières des bords de la Gironde**

Dans l'emprise même des eaux, l'estuaire, soumis aux phénomènes de marées, laisse apparaître périodiquement de vastes zones de vase. Ces zones révèlent un intérêt floristique et faunistique élevé notamment pour l'avifaune qui y trouve source de nourriture et habitat préservé. Les vasières représentent également des zones de chasse hautement fréquentées.

### 3. ANALYSE PRELIMINAIRE DES IMPACTS DU PROJET

L'analyse préliminaire porte sur l'identification et l'évaluation préliminaires des impacts du projet dans son environnement.

Le projet Pegaz est à l'étude. Il s'agit d'une étude préliminaire. L'étude d'impact complète sera achevée courant 2008.

Une attention particulière est portée à l'impact visuel du projet dans le paysage

#### 3.1. LES SOURCES D'IMPACT

##### • En phase TRAVAUX

- La présence des véhicules, grues et autres équipements de construction
- L'utilisation d'éclairage pour assurer la sécurité du chantier ou pour permettre certains travaux de nuit pourra engendrer un impact visuel localisé en période nocturne.

##### • En phase EXPLOITATION

- Les réservoirs de stockage de GNL
- Les méthaniens
- L'éclairage. Cet éclairage est nécessaire à la sécurité, au bon fonctionnement du site (notamment pour le déchargement des navires) et aux contrôles requis.

L'évaluation des effets du projet sur le paysage s'appuie sur la méthode d'analyse élaborée par Hydro-Québec pour ses projets de lignes et de postes électriques (Hydro-Québec\*, 1992).

\*Hydro-Québec produit, transporte et distribue de l'électricité.

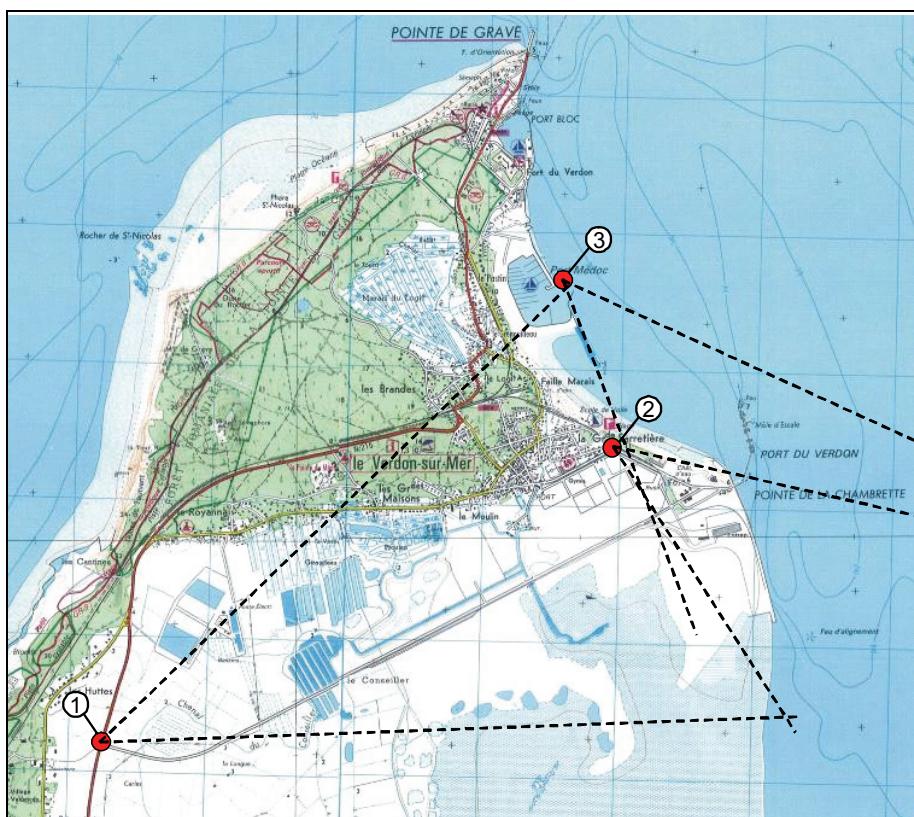
### 3.2. LIEUX D'OBSERVATION STRATÉGIQUES

Compte tenu des caractéristiques du paysage et du site d'implantation du projet, des lieux d'observation stratégiques représentatifs des points les plus sensibles ont été identifiés. Les lieux d'observation sont situés à des distances variant de 0,5 à 8 km du site d'implantation. Trois groupes de populations sensibles aux modifications du paysage sont distingués : il s'agit des résidents, des touristes et des amateurs d'activités nautiques. Dans la suite du propos, ils seront qualifiés d'observateurs.

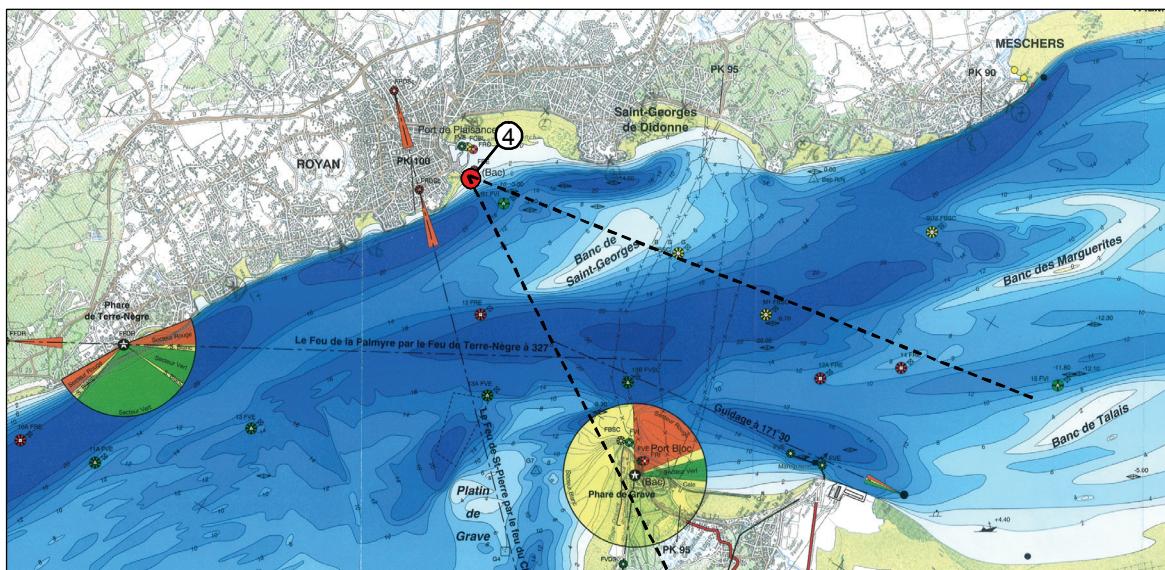
Il s'agit de vues à partir :

- de la RD1215 près du hameau « Les Huttes » (Photo 1)
- du village du Verdon – limite Sud (Photo 2)
- de Port Médoc (Photo 3)
- du débarcadère de Royan (Photo 4)

Les deux figures qui suivent précisent la localisation de ces sites.



Lieux d'observation stratégiques 1, 2 et 3



#### Lieu d'observation stratégique 4

### 3.3. IMPACT VISUEL DEPUIS LA ROUTE RD1215 PRES DU HAMEAU « LES HUTTES »

A partir de ce lieu d'observation, situé à environ 4,5 km du site la partie supérieure des réservoirs est visible.

Les vues sont ouvertes sur la plaine « agricole ». Les observateurs sont au même niveau par rapport aux installations et la vue est frontale. Les réservoirs sont situés à l'arrière-plan et sont peu visibles, du fait de l'éloignement.



**Photo 1: Vue à partir de la route RN1215 près du hameau « Les Huttes »**

### 3.4. IMPACT VISUEL DEPUIS LE VILLAGE DU VERDON – LIMITÉ SUD

Cette zone d'observation stratégique se trouve à environ 500 m du site prévu pour l'implantation du terminal. C'est l'un des points d'observation les plus proches des installations.

Les champs visuels sont délimités par la topographie et la végétation. Les vues sont partiellement cachées par des bosquets. Les observateurs sont au même niveau par rapport aux installations et la vue est latérale.

Les réservoirs sont situés à l'arrière-plan et sont visibles depuis les habitations de la limite sud du village du Verdon-sur-Mer.



**Photo 2: Vue à partir du village du Verdon – limite Sud**

### 3.5. IMPACT VISUEL DEPUIS PORT MÉDOC

La zone d'observation stratégique est située à environ 2 km du terminal et de l'appontement. Elle est fréquentée par un grand nombre de touristes, ce qui confère une importance au lieu.

Le champ visuel est caractérisé par une vue panoramique sur le fleuve : l'avant-plan est ouvert sur le plan d'eau ; en arrière-plan sont visibles l'appontement désaffecté, le château d'eau et les grues du terminal à conteneurs.

Les réservoirs du terminal se trouvent à l'arrière-plan du champ visuel.



**Photo 3: Vue à partir de Port Médoc**

### 3.6. IMPACT VISUEL DEPUIS LE DEBARCADERE DE ROYAN

La zone d'observation stratégique est située à environ 8 km du terminal et de l'apportement. Elle est fréquentée par un grand nombre de touristes, ce qui confère une importance au lieu.

Les principales sources d'impact seront liées à la vue des réservoirs et des installations terrestres. Le champ visuel est caractérisé par une vue panoramique sur le fleuve : l'avant-plan est ouvert sur le plan d'eau. Les réservoirs sont situés à l'arrière-plan et sont peu visibles, du fait de l'éloignement. Ils sont inclus en partie dans les installations du port déjà existantes.



**Photo 4: Vue à partir du débarcadère de Royan**

## 4. MESURES D'ATTENUATION CONSIDERÉES

### 4.1. PHASE DE TRAVAUX

Des mesures seront mises en œuvre pour protéger les écrans naturels existants :

- Limiter le déboisement au strict minimum;
- Conserver le système radiculaire des arbres et arbustes;
- Clôturer les aires de travaux afin d'éviter que les engins de travaux ne circulent dans les aires protégées et ne détruisent les arbres en place.

Afin de limiter l'impact visuel lié à l'éclairage des installations, les mesures suivantes seront considérées :

- Sélection d'un éclairage adapté (Protection du ciel nocturne) ;
- Orientation de l'éclairage afin d'éviter les observateurs le long du fleuve ou les zones résidentielles ;
- Utilisation d'un éclairage minimal lorsqu'il n'y a pas de bateau accosté au quai de déchargement ;
- Utilisation de lampadaires esthétiques pour la route d'accès.

## 4.2. PHASE D'EXPLOITATION

Plusieurs mesures d'atténuation permettent de réduire l'impact visuel de l'implantation du terminal méthanier.

En ce qui concerne la vue sur les installations elles-mêmes, suivant les lieux d'observations, les mesures d'atténuation suivantes seront envisagées :

- Au Sud Ouest du site (unité paysagère de type agricole), la clôture sera bordée d'une végétation à base d'arbres, d'une hauteur et d'une densité adaptées. Le choix des végétaux devra s'intégrer harmonieusement aux dunes existantes et aux boisés environnants. Ils devront être représentatifs de la région, du type de sol, etc. afin de permettre une reprise optimale. De façon générale, on utilisera des arbres indigènes dans les nouvelles plantations ;
- A l'Ouest du site, vers le Verdon (unité paysagère de type village), une végétation similaire pourra être mise en place au plus près du village plutôt que le long de la clôture du site afin de masquer la vue sans avoir à mettre en place une végétation trop élevée ;
- Au Nord Ouest du site (unité paysagère de type littoral), l'enterrement partiel des réservoirs de 3 à 4 mètres en dessous du niveau du sol (soit 2 m au dessus du niveau de la mer), ce qui correspond à une réduction de près de 10% de la hauteur des réservoirs ;
- la mise en place d'une dune de 15 m de haut couverte d'une végétation appropriée.
- Le choix d'une couleur neutre pour le revêtement des réservoirs.

Les mesures d'atténuation de l'impact visuel lié à l'éclairage, présentées ci-dessus pour la phase de travaux, seront aussi mises en œuvre lors de l'exploitation du terminal.